



ASSOCIATION DES GROUPEMENTS
ET ORGANISATIONS ROMANDS
DE L'AGRICULTURE

Administration fédérale des finances
Direction générale des douanes
M. Philippe Rais
Monbijoustrasse 40
3003 Berne

Par mail à philippe.rais@ezv.admin.ch

Lausanne, le 5 décembre 2016

Demande de relèvement du taux de rendement pour le blé tendre utilisé pour la fabrication d'amidon

Monsieur,

Nous vous remercions pour l'organisation de la table ronde du 18 novembre dernier concernant la demande susmentionnée. Suite à cette rencontre et comme demandé dans le compte-rendu daté du 30 novembre, nous nous permettons de vous transmettre notre détermination.

En l'état actuel et suite aux informations reçues, nous ne pouvons pas accepter la demande de relèvement du taux de rendement pour les farines techniques. Nous demandons par conséquent que la situation valable actuellement soit poursuivie, sans changement.

En effet, les éléments suivants nous permettent de nous prononcer pour un maintien du statu quo :

- L'évolution du taux de rendement pour les farines techniques, telle que mentionnée dans la demande, ne nous paraît pas refléter la réalité. Selon les informations dont nous disposons, il n'y a pas eu de telle évolution au cours des dernières années et les taux de rendements utilisés actuellement sont toujours valables ;
- Une modification des taux de rendement telle que demandée aurait des conséquences importantes sur la fabrication d'amidon en Suisse, avec probablement la disparition du seul transformateur actif actuellement. Par la suite, les meuniers verraient leurs volumes de mouture diminuer, ce qui aurait une influence sur les coûts de production (perte des économies d'échelle), qui au final se répercuterait sur les prix payés aux producteurs suisses pour les céréales indigènes ;
- Un relèvement du taux de rendement pour les farines techniques ne permettrait pas aux producteurs suisses de gagner des parts de marché, la

concurrence sur les prix étant beaucoup trop importante pour nous permettre de rivaliser sur ce marché.

Pour les raisons citées ci-dessus, AGORA ne peut pas soutenir un relèvement du taux de rendement pour les farines techniques, d'une part difficile à justifier par une évolution technique surévaluée dans la demande et qui, d'autre part, créerait une pression sur tous les échelons de la filière, avec pour conséquences économiques la disparition de places de travail et d'une plus-value en Suisse.

Nous vous invitons à prendre en compte notre avis et nous vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations.

AGORA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Loïc Bardet'.

Loïc Bardet
Directeur